Document generated on 04/24/2024 8:09 p.m.

Québec français

La contraction de texte
1 Objet et conditions

Denise Dumont and Charles-Henri Audet

Number 63, October 1986

URI: https://id.erudit.org/iderudit/45567ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dumont, D. & Audet, C.-H. (1986). La contraction de texte : 1 Objet et conditions. *Québec français*, (63), 57–59.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

« Je pense que ce livre sera d'autant plus agréable au lecteur qu'il découvrira une nouvelle écriture : celle des jeunes de 13 à 17 ans. »

Stéphanie CORDISCO, 3e secondaire

« Je pense que la lecture de ce livre permettra à bien des jeunes de découvrir qu'ils ont eux aussi du talent et qu'ainsi ils attraperont le goût d'écrire. »

Manon DULOS, 1re secondaire

Les élèves des autres écoles, tout comme les enseignants de français, peuvent tirer profit de la lecture de ce livre. Ces textes peuvent être utilisés pour stimuler les élèves à écrire. N'est-il pas reconnu que ces derniers manifestent énormément d'intérêt pour les réalisations de leurs pairs ? À cet égard, ce livre peut créer un effet d'émulation et permettre d'établir des points de comparaison avant et après l'écriture. Pour les élèves qui vont le lire, il est l'occasion, de prendre conscience des raisons pour lesquelles on les fait écrire. À travers les propos de ces auteures qui ont appris à nous écrire leurs rêves, leurs angoisses, leurs certitudes, leurs espoirs, les lecteurs et lectrices découvriront qu'écrire est une occasion de croissance intellectuelle et personnelle. Bien sûr, un tel projet a demandé une très grande implication de la part des enseignantes et de leurs élèves et beaucoup d'efforts surtout en ce qui a trait à l'orthographe. La réponse des élèves fut inattendue. Les enseignantes ont même été étonnées du nombre de textes présentés collectivement au comité de coordination. Il faut vous confier que cela a nécessité un engagement hors du commun.

Cette réalisation témoigne de la capacité des jeunes de relever un défi de taille, de faire preuve d'originalité et de rigueur. Quand on place des jeunes dans des situations concrètes, qu'on les motive et qu'on leur fait voir l'utilité de leurs travaux scolaires, tous les espoirs sont permis. Les résultats sont probants comme le démontre **Si tu m'écoutais écrire...**

Pour conclure, nous laissons à deux élèves le plaisir de vous exprimer dans quelle mesure les objectifs poursuivis ont été atteints. Louise Dupuis de 4e secondaire a réalisé une synthèse de l'appréciation d'une quarantaine d'élèves-auteures de tous les degrés. Louise est l'élève qui a suggéré le titre du livre. Elle nous livre ses impressions ainsi que celles de ses compagnes. Ensuite Manon Fontaine de 1re secondaire, nous confie ce que cette expérience représente pour elle.

Yolande OUELLET

La contraction de texte

1 OBJET ET CONDITIONS

denise dumont
charles-henri audet

La contraction, ou le résumé de texte, est une formule de plus en plus courante dans les bureaux de gestion et d'administration publique et privée. Les p.d.g. ou les gestionnaires des grandes entreprises, les administrateurs ou les haut-fonctionnaires des ministères sont généralement sollicités par la lecture d'un nombre important de documents divers : politiques d'orientation, rapports, analyses d'enquêtes, etc.

> *Le but de la contraction, en réalité, est de communiquer l'essentiel d'un texte à un lecteur pressé qui pourra éventuellement se rapporter au texte original s'il est particulièrement intéressé (Sicard, 1984, p. 3).*

S'ils sont soucieux de se mettre personnellement au courant du contenu du plus grand nombre de documents possibles, ces lecteurs ont recours aux « abstracts » et aux condensés. Mais ils doivent pouvoir se fier à ces sources de deuxième main. Ils doivent pouvoir compter sur leur qualité professionnelle, être sûrs que la pensée du texte d'origine n'a pas été embrouillée par des non-sens ou trahie par des contresens ; qu'elle n'a pas été tronquée ou disproportionnée ; qu'elle n'a pas, enfin, été dénaturée par les idées préconçues ou les opinions personnelles de leurs auteurs.

La contraction de texte n'est donc pas un simple exercice scolaire, elle est un outil professionnel. En ce sens, elle exige un entraînement méthodique. À l'inverse, l'exercice de la contraction n'est pas le banal apprentissage d'un métier pratique, mais un entraînement à l'analyse et à la synthèse, un entraînement à la lecture et à l'écriture, à la structuration logique et syntaxique. Fait méthodiquement, avec une technique rigoureuse, cet entraînement est l'un des plus efficaces. Et son efficacité est mesurable.

Toute personne soucieuse, par intérêt professionnel ou culturel, de parfaire sa formation ou d'élargir ses connaissances a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de savoir bien lire.

Éduquer les étudiants à la lecture implique que nous devons les entraîner non seulement à lire et à comprendre un texte rapidement, mais aussi à en percevoir exactement la portée et l'intérêt, à en retenir et en exposer l'essentiel. Sur ce plan, la contraction de texte constitue un excellent exercice. D'une part, elle permet de vérifier les aptitudes de lecture d'un étudiant et son niveau de maîtrise de l'écriture. D'autre part, elle est un excellent exercice d'apprentissage.

Contracter un texte ne signifie pas seulement le raccourcir. À moins d'être redondant, mal écrit ou encombré de précisions inutiles, un texte ne se prête normalement pas à un changement de dimension pur et simple. Si l'exercice de contraction ne se limitait qu'à une réduction systématique du nombre de mots qui composent un texte, il n'aurait que peu d'intérêt. Dans certains cas, il pourrait même être néfaste.

Le fondement de la contraction de texte réside dans une compréhension exacte du texte proposé, donc de son environnement culturel et de ses rapports à la réalité. Son objectif, c'est de transmettre en condensé une image fidèle et précise du texte donné ; une image contaminée par aucune idée étrangère. Une contraction fidèle respecte l'ordre adopté par l'auteur, suit le mouvement du texte d'origine et en fait ressortir les articulations logiques apparentes ou semi-apparentes. Pour arriver à faire une contraction claire et précise, il faut être capable de saisir le fil directeur du texte, voir d'où il vient et où il va ; reprendre les idées principales exprimées et les opinions émises dans l'ordre où elles se présentent, et prendre en charge les assertions de l'auteur.

L'auteur de la contraction doit complètement s'effacer derrière l'auteur du texte de départ. Sa contraction doit traduire exactement le point de vue de l'auteur de ce texte. Elle a pour objet de communiquer un contenu, non de porter sur lui un jugement d'appréciation. Aucun commentaire, positif ou négatif, ne doit se glisser entre les lignes ; aucune prise de position ne doit transparaître.

> *Il ne faut pas, tout en réduisant la longueur du développement, céder à la tentation de préciser, de compléter ou d'illustrer par des exemples supplémentaires (Fournier, 1978, p. 3).*

La contraction doit rendre compte de la pensée de l'auteur, y compris lorsqu'elle paraît discutable ou erronée. Et elle ne doit pas prêter à une caricature du texte.

Quoiqu'on l'exerce généralement sur des textes à fonction référentielle, la contraction peut porter sur tout type de texte, littéraire ou informatif, scientifique ou technique. Lorsque le texte est un dialogue, la contraction pourra conserver la forme dialoguée si chacun des interlocuteurs développe assez longuement sa pensée ; dans le cas contraire, elle pourra se transposer à la forme indirecte. Le cas échéant, elle pourra maintenir l'emploi de la première personne, surtout si le texte d'origine est particulièrement expressif, mais on pourra juger préférable d'utiliser une forme indirecte, plus objective.

Pour être efficace, la contraction doit être fidèle au sens du texte et logiquement structurée, fidèle aussi aux proportions et à l'ordination (l'ordre) du texte. Elle doit surtout être lexicalement et syntaxiquement limpide. Pour être réussie, elle exige un entraînement prolongé et une bonne méthode de travail. Des méthodes de travail, il n'y en a pas quarante-six. Au fond, quoiqu'on puisse l'exposer différemment, il n'y en a qu'une, en trois étapes : repérer les idées du texte ; hiérarchiser les idées sous forme de plan rigoureux ; contracter sur la base de ce plan. Brûler une des deux premières étapes, c'est être prétentieux, se contenter de l'à peu près et courir à l'échec même quand on a acquis de l'expérience.

Pour contracter un texte de façon cohérente et concise, il faut savoir exactement ce qu'on a à écrire, c'est-à-dire avoir bien compris le document à réduire. Pour cela, il faut le lire attentivement, en prenant le temps nécessaire, de manière à bien saisir ce que veut dire l'auteur, à dégager son intention. Certains commentateurs de la contraction suggèrent une lecture qui n'entre pas dans les détails. Par exemple Arambourou :

> *Une lecture réfléchie, attentive qui a pour but de déterminer dans l'ensemble l'idée directrice du texte sans entrer dans les détails. Effectuée calmement, elle permet d'éviter toute interprétation fausse, voire contresens sur le texte (1972, p. 5).*

Passe pour une première lecture, une lecture qui doit conclure à la saisie de l'essentiel. Mais les lectures suivantes doivent repérer le détail. Et le fin détail devra transpirer dans la fine nervure de la contraction : il influera sur le choix de mots (adjectifs, adverbes, etc.), sur la syntaxe (subordonnées, incises), et sur sa ponctuation même (virgules, tirets, parenthèses).

Pour élucider certains passages délicats offrant des difficultés de compréhension, il faut savoir s'arrêter aux mots dont le sens n'est pas clair et sur les phrases de construction plus ample ou plus embrouillée. Tous ceux qui se sont penchés sur la question conseillent de repérer les mots de liaison ; ceux-ci renforcent et signalent les rapports d'idées soit à l'intérieur d'un même paragraphe, soit d'un paragraphe à un autre.

Au cours de la lecture, il importe de discerner les mots qui expriment dans toute sa force la pensée de l'auteur. Les mots-clés, les formules chargées de sens et les passages significatifs doivent être soulignés. Pour les textes assez longs, on a intérêt à porter dans la marge des sous-titres brefs et provisoires qui marquent les parties principales. Ce faisant, on disposera de points d'appui à partir desquels on appréhendera l'ensemble du texte et on saisira sa structure.

Une fois le texte lu et bien compris, une fois les mots-clés et les formules soulignés, les mots de liaison encerclés et les idées découpées, le travail de reconstruction peut commencer. Il faut faire la liste des idées identifiées ; chacune d'elles devra être résumée dans une formule brève mais aussi précise que possible. Ces formules étiquettes constitueront l'armature du plan. À l'aide des mots de liaison repérés, ces idées seront regroupées puis détaillées pour constituer le plan.

> *... repérer les mots importants et les liaisons, dégager les enchaînements d'idées, les rapports logiques (chronologie, addition, opposition, etc.), distinguer les idées générales des illustrations et des exemples, classer à l'aide de sous-titres et numéroter en revenant en arrière au besoin (Baril, 1972, p. 71).*

Dégager le plan, c'est déterminer l'idée directrice du texte ; celle-ci peut se trouver exprimée dans une phrase. C'est

aussi être particulièrement attentif à l'introduction et à la conclusion ; elles sont généralement explicites à cet égard. C'est également tenir compte des différents paragraphes. Le paragraphe représente l'unité de composition ; quoiqu'il exprime une idée qui peut être complexe, il marque une étape dans le raisonnement, développe un aspect dans une description, expose un point de vue dans une argumentation. Il montre en lignes successives les jalons du développement.

Puisqu'il s'agit de communiquer l'essentiel du texte, aucun des points importants du raisonnement de l'auteur ne doit être omis ; en revanche rien de superflu ne doit être conservé. Il faut donc savoir distinguer l'essentiel du secondaire, ce qui implique une parfaite compréhension du texte. La contraction s'adressant à un lecteur pressé, elle doit être facile à lire. Les mots obscurs et les passages difficiles du texte doivent, autant que possible, être contractés de façon aussi lisible que le reste du texte. Seuls doivent être retenus les faits les plus significatifs. Toutes les informations, descriptions, statistiques, etc., se trouvant dans le texte ne doivent pas être systématiquement retenues.

La contraction n'a pas à reproduire le caractère artistique ou personnel du texte à réduire. S'il est primordial de conserver les idées adoptées par l'auteur, il ne faut pas chercher à copier ou à rendre exactement le style du texte. Surtout s'il fait l'objet d'un exercice scolaire, celui-ci peut être contracté à l'aide des termes et des tournures propres à l'étudiant, mais il ne doit toutefois pas être trop marqué de sa personnalité. En effet, un style trop personnel risquerait de déformer la pensée de l'auteur. Ce qu'il faut s'interdire, c'est de reprendre textuellement et systématiquement ce qui appartient au style personnel de l'auteur, tels les mots rares, les images, les expressions figurées et les traits d'ironie. Mais il ne faut pas pousser trop loin les procédés de transformation : d'une part, la contraction de texte n'est pas un simple exercice de synonymie.

> *Certaines formules du texte peuvent certes être reprises, lorsqu'elles sont particulièrement « parlantes » et expriment de manière nette et concise la pensée de l'auteur (Sicard, 1984, p. 4).*

D'autre part, il n'est pas défendu de rendre, quoique sobrement, le ton du texte :

> *[La contraction]... demande de la justesse et de la rigueur ; [mais] elle n'exclut pas des qualités plus originales qui peuvent se révéler si l'étudiant parvient à recréer d'une manière personnelle la tonalité littéraire du texte (Fournier, 1978, p. 15).*

Pourtant l'on doit tendre à la neutralité, à l'objectivité, non au brillant et à l'originalité. Les phrases doivent être syntaxiquement structurées et lexicalement claires et précises. Il faut éviter le style télégraphique, l'abus des parenthèses renfermant une explication ou une allusion en abrégé et les constructions abruptes et elliptiques visant une économie de mots. La contraction doit demeurer d'une lecture aisée et d'une intelligibilité totale.

Le résumé ne consiste pas non plus à choisir des phrases ou des expressions du texte et à les recoudre bout à bout. Dans ce sens, les citations doivent le plus possible être abolies. Elles seraient l'indice d'un manque de vocabulaire ou de compréhension du sens du passage à contracter bien plus que d'un souci d'objectivité. D'une manière générale, il est inutile et inopportun de citer directement le texte sauf si cela s'avère nécessaire.

Enfin, la contraction doit assumer le texte de l'auteur. Les formules du genre : « l'auteur pense que... » et « selon l'auteur... » n'y ont pas de place.

Habituellement, la longueur de la contraction est définie avec précision par la commande ou les consignes du devoir : par exemple « en cent mots » ou « en 25% des mots ». Si elle n'est pas précisée, il faut s'efforcer de réduire le texte au quart ou au cinquième de sa longueur initiale. Lors de la rédaction, il apparaît donc important de tenir un compte rigoureux des mots. Est considéré comme mot tout ce qui est analysable comme tel grammaticalement : les articles élidés ou non, les substantifs, les prépositions, les adverbes, etc.

L'erreur qu'il faut éviter est celle qui consiste à rédiger une contraction déséquilibrée. Il arrive que l'auteur de la contraction découvre tardivement qu'il approche du nombre maximum de mots autorisés, la fin du texte souvent importante se trouve alors négligée et la contraction manque de fidélité. La densité de la contraction (10, 20 ou 25%...) doit demeurer identique tout au long du texte.

Lorsque la contraction est terminée, il est généralement nécessaire, afin de respecter les exigences de la longueur, d'effectuer certaines corrections.

> *« Ces corrections ne présentent pas de difficultés véritables. Il est rare que l'on ne puisse pas retrancher rapidement quelques mots, voire une phrase : le défaut formel le plus répandu est d'encombrer le résumé de précisions superflues, de phrases redondantes et de tournures grammaticales inutilement compliquées. D'autre part, il est toujours plus facile d'ajouter quelques indications supplémentaires lorsque le nombre de mots s'avère insuffisant (Sicard, 1984, p. 5).*

Notons, en passant, que cette complexité syntaxique dont parle Sicard (ce « défaut formel ») pourra varier en fonction du texte à résumer et en fonction du destinataire de la contraction.

Ses exigences ont dû le démontrer, la contraction de texte est en soi un excellent exercice. Elle permet d'évaluer avec exactitude si un étudiant est capable de bien comprendre ce qu'il lit, de distinguer, dans un texte, l'essentiel du secondaire et de transmettre la pensée d'autrui d'une manière juste et correcte sans être esclave du mot à mot.

Elle constitue un exercice dont la qualité dépend autant de la culture personnelle de l'étudiant que de ses compétences linguistiques. À l'inverse, la fréquentation des textes par la contraction constitue autant un instrument de culture qu'un entraînement à la pensée formelle et à l'écriture.

BIBLIOGRAPHIE

ARAMBOUROU, CH., TEXIER, F. ET VANOYE, F., 1972, *Guide de la contraction de texte*, Coll. Faire le point, Éditions Classiques Hachette, Paris.

BARIL, D., GUILLET, J. BERNADIE, S. et VANIER, F., 1972, *Techniques de l'expression écrite et orale*, Tome 1, Éditions Sirey, Paris.

FOURNIER, J. et DUTERTRE, R., 1978, *Le résumé de textes par l'exemple*, Coll. Les études par l'exemple, Éditions Roudil, Paris.

SICARD, François, 1984, *Techniques d'expression*, Éditions A.E.N.G.D.E.- Sirey, Paris.

SPRENGER-CHAROLLES, Liliane, 1980, « Le résumé de texte », dans *Pratiques*, numéro 26, *Écrire en classe*, Metz, mars 1980, p. 59-90.